
BULLETIN

M. Rattier, architecte du Gouvernement général, a bien voulu nous adresser la lettre suivante, accompagnée d'un très beau dessin de la hallebarde déposée au marabout de Sidi Ouali Dada. Cette arme est très probablement, comme le dit M. Rattier, un trophée de la victoire remportée en 1541 par les Algériens, lors de l'attaque de la ville par les Espagnols ; elle a dû être prise à un des douze lansquenets qui servaient de gardes-du-corps à l'Empereur, et dont plusieurs furent tués au combat du 25 octobre, lorsque Charles V chargea en personne l'ennemi, pour dégager les chevaliers de Malte, et arrêter la déroute des Italiens. (*Germanus miles, Italo fugiente, fortiter contra Mauritanos pro Cæsare pugnavit*, dit la chronique de *Wolfgang Dreschler*.) — Ouali Dada se conduisit bravement pendant le siège et releva le courage des habitants ; la légende veut qu'il ait, par ses incantations, provoqué la tempête qui détruisit la flotte chrétienne et amena le désastre de l'expédition. Il devient, dès lors, probable que ce trophée lui a été dédié dans la chapelle qui lui fut consacrée après sa mort (1554), rue du Divan (transférée en 1864 au-dessus du jardin Marengo). Quant à la gravure de cette belle arme, je la crois plutôt Milanaise qu'Allemande ; tout au moins ai-je vu des hallebardes de Milan exactement semblables à celle-ci. — La Société historique remercie vivement M. Rattier de son intéressante communication.

H.-D. DE G.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser un dessin exécuté par mon fils, actuellement élève architecte à l'École des Beaux-Arts de Paris.

Ce dessin représente une hallebarde d'origine très ancienne (XVI^e siècle), accrochée dans le marabout de Sidi Ouali Dada, situé derrière le jardin Marengo.

Cette arme, dont la hampe vermoulue, en bois sculpté, garnie de clous en cuivre, est brisée et grossièrement raccommodée, consiste en une hache en bronze surmontée d'une lame en acier à deux tranchants et ayant sur ses deux faces de larges gouttières peu profondes.

La gravure (allemande, croyons-nous), exécutée sur les deux faces de la hache ajourée, est d'une exécution très remarquable. J'appelle principalement votre attention sur l'écu qui y est gravé, portant un casque surmonté d'un cimier (suivant la mode allemande de cette époque) représentant un homme armé tenant dans une main un bâton de commandement ou une main de justice.

Désirant avant tout appeler l'attention de la Société archéologique d'Alger sur l'existence de cette arme incontestablement remarquable et oubliée dans un coin d'un marabout, je lui laisse le soin d'en faire la description.

Mon fils et moi, nous sommes trop heureux d'avoir pu faire sortir de l'oubli un document d'une valeur archéologique aussi réelle.

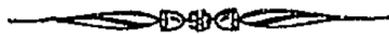
Au sujet de son origine et en raison du lieu dans lequel cette arme est conservée, nous émettons l'opinion qu'elle doit être un des débris ramassés, lors de l'expédition de l'Empereur Charles-Quint et déposé sur le tombeau du marabout, en souvenir du rôle que la tradition attribue à Sidi Ouali Dada, lors de cette expédition.

Partant pour France, à mon retour, mon fils et moi compléterons cet envoi en vous donnant des épreuves photographiques (1) des deux faces de la hache ainsi que plusieurs autres épreuves de cette feuille que je vous adresse aujourd'hui comme témoignage de notre découverte archéologique.

Veillez agréer, etc.

RATTIER.

(1) Lorsque M. Rattier nous aura fait parvenir les épreuves qu'il nous offre si gracieusement, nous entreprendrons la description exacte de cette arme, aussi précieuse pour sa beauté que pour le souvenir historique qu'elle rappelle. (N. de la R.).



Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.